Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 27/01/2026
Publié le
ID : 035-213503568-20260127-DEL_2026_06-DE

VIGNOC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 22 janvier à 20 heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Daniel Houitte, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION : 13 janvier 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 12

PRESENTS : Daniel Houitte, Gilles Lesage, Edith Garnier, Raymond Berthelot Nicolas Daboudet, Laurence Pilvesse, Nolwenn Fougeray, Emeline Richard, Arnaud Lambert, Virginie Bernard, Patricia Laurent, Sandrine Delacroix.

Absents excusés :
Laurence Blaise donne puvoir à Edith Garnier
Jean-Marc Renais donne pouvoir à Arnaud Lambert
Philippe Chevrel donne pouvoir à Virginie Bernard
Franck Aubrée donne pouvoir à Daniel Houitte
Jean-Michel Marquet donne pouvoir à Gilles Lesage

Absent :
Joseph Houal
Erwan Josse

Secrétaire de séance : Laurence Pilvesse

Séance ouverte à 20 h 04.

N°6- ADMINISTRATION GENERALE - DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Présents	Pouvoirs	Absents excusés	Absents	Quorum
12	5	5	2	10

Exposé : Daniel Houitte, Maire

En application de l'article L 2122-23 du code général des collectivités territoriales et de la délibération du 04/06/2020, par laquelle le conseil municipal a donné délégation au Maire, le Maire rend compte à l'assemblée de décisions prises :

Décision de ne pas préempter 22/01/2026

Adresse du bien	Nature du bien	m2	Prix
2 rue du Fournil	terrain bâti	365	315 000 €
1 chemin du chene augué	terrain bâti	975	260 000 €
1 impasse du Clos Long	terrain bâti	219	258 000 €

Le conseil municipal en prend ACTE.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,
Daniel HOUITTE.

MAIRIE DE VIGNOC (Ille-et-Vilaine)